

MARCHES PUBLICS AVIS DE MARCHÉ

01) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	COMMUNE DE SAINT PAUL EN PAREDS Mairie – 42, rue de l'Eglise 85500 SAINT PAUL EN PAREDS Tél. : 02 51 92 03 20 Adresse Internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr
02) MODE DE PASSATION CHOISI	<input checked="" type="checkbox"/> Procédure Adaptée (Art. R2123-1 du Code de la Commande Publique)
03) OBJET du ou des marché(s)	SAINT PAUL EN PAREDS – Aménagement d'un lotissement communal à usage principal d'habitation "Les Hirondelles 4" Désignation des travaux : Travaux de terrassement (750 m3), Assainissement EU et EP canalisations Ø125 à Ø400mm (950ml) 29 branchements, Enrobé noir 1490 m ² sur chaussées et accès aux lots, enrobé brun 290 m ² sur chaussée, bordures 690 ml, allées piétonnes 270 m ² en stabilisé renforcé, stationnements en pavés béton engazonnés 150 m ² , mesures compensatoires zones d'étrepage 2220 m ² , engazonnement zones humides 8900 m ² Délai global : 20 semaines Date prévisionnelle du début des travaux : Début Avril 2025
04) LIEU où l'on peut retirer le dossier de consultation	Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr
05) DATE LIMITE DE RECEPTION - Conditions de remise	Vendredi 31 Janvier 2025 – 12h00 - Voie électronique : via la plateforme https://www.marches-securises.fr
06) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE quant aux qualités et capacités du candidat	Conditions fixées aux articles R2143-3 à R2143-12 du Code de la Commande Publique
07) CRITERES D'ATTRIBUTION	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix des prestations : 50 % - Qualité technique de l'offre : 50 %
08) MAITRISE D'ŒUVRE ET RENSEIGNEMENTS	GEOUEST 46 rue Benjamin Franklin 85009 LA ROCHE S/ YON CEDEX Tél. : 02.51.37.27.30
09) DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS	Référé précontractuel : article L551-1 du Code de Justice Administrative Référé contractuel : article R 551-7 du Code de Justice Administrative Recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R421-1 du Code de Justice Administrative) Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'île Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 40 99 46 00, Fax 02 40 99 46 58
10) DATE D'ENVOI de l'avis à la publication	Lundi 16 décembre 2024